NOTRE EUROPE
Institut Jacques Delors
Thinking Europe • Penser l'Europe • Europa denken

Lumière sur le marché européen de l'électricité

1 Comment s'est construit le marché européen de l'électricité ?

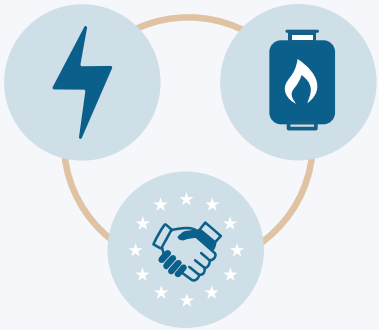

Historiquement, la gestion de l'énergie se faisait au travers de monopoles nationaux. Sous l'impulsion de l'Union européenne (UE), s'enclenche une politique visant à développer les échanges d'énergie pour renforcer la sécurité d'approvisionnement tout en garantissant une transparence dans la fixation des prix.

Le marché intérieur de l'énergie se compose du marché européen de l'électricité et de celui du gaz. Avec l'Acte unique européen (1986), l'UE entreprend une **politique de libéralisation des marchés** :

1996
Directive visant à libéraliser la demande en électricité et à stimuler la concurrence en amont et en aval

2003
- Libre choix pour le client professionnel (2004) puis particulier (2007) de son fournisseur d'électricité.
- Séparation juridique des activités de production, de transport, de distribution et de fourniture d'électricité.

2009
- Facilitation des échanges transfrontaliers d'électricité.
- Création de l'Agence de Coopération des Régulateurs d'Énergie (**ACER**) chargée de garantir le bon fonctionnement du marché européen de l'énergie.

2019
- Directive favorisant la participation active du consommateur dans la production d'électricité durable.
- Mise en place de méthodes partagées d'évaluation et de gestion des risques liés à la sécurité d'approvisionnement.

2 Comment fonctionne le marché européen de l'électricité ?

L'électricité ne se stocke pas en grande quantité, ce qui implique d'assurer un équilibre permanent entre l'offre et la demande pour éviter le *black-out*.

Il existe plusieurs marchés de gros où l'électricité est achetée (par les fournisseurs) et vendue (par les producteurs) le jour même, la veille pour le lendemain, ou alors plusieurs mois ou années à l'avance.

Le marché de l'électricité, dans la limite des capacités d'interconnexions (lignes électriques haute tension), facilite les échanges d'électricité entre pays et donc la convergence des prix.

Augmentation du prix de gros de l'électricité en Europe entre 2021 et 2022

Source: Phuc-Vinh Nguyen depuis les données de la Commission européenne.

Le **marché de gros** se distingue du **marché de détail** qui, lui, concerne la fourniture des clients finals (entreprises et particuliers). En un an, le prix de gros de l'électricité a augmenté, en moyenne, de 181% en Europe. Cette augmentation ne se répercute pas de la même manière sur le prix au détail puisque le prix de gros ne constitue qu'une partie du prix de détail[1]. De plus, les États peuvent mettre en place des mesures[2] pour limiter la hausse des prix de détail grâce à la **boîte à outil** présentée par la Commission européenne en octobre 2021.

1. En France le prix est composé de la fourniture d'énergie (35%), des taxes (33%) et de l'acheminement via les réseaux (32%).
2. Ainsi, les ménages français n'ont pas vu leur facture d'électricité flamber. Cela s'explique par la mise en place d'un bouclier tarifaire qui est venu encadrer la hausse du prix réglementé de l'électricité à 4% en baissant les taxes sur l'électricité et augmentant la part de nucléaire régulé.

3 Comment est fixé le prix de l'électricité au quotidien ?

Le prix de gros journalier de l'électricité est fixé selon le principe de la **tarification au coût marginal**, soit le coût du dernier mégawatt-heure (MWh) produit : les centrales électriques sont appelées pour répondre à la demande selon un "ordre de mérite". Ainsi, les producteurs utilisant des technologies ayant les coûts de fonctionnement les plus faibles sont sollicités en premier. Le coût de production de la dernière centrale appelée fixe le prix de gros du marché.

Ainsi, alors que le prix du gaz a été multiplié par dix en un an, la marginalité[3] des centrales à gaz a concouru à faire grimper le prix de l'électricité.

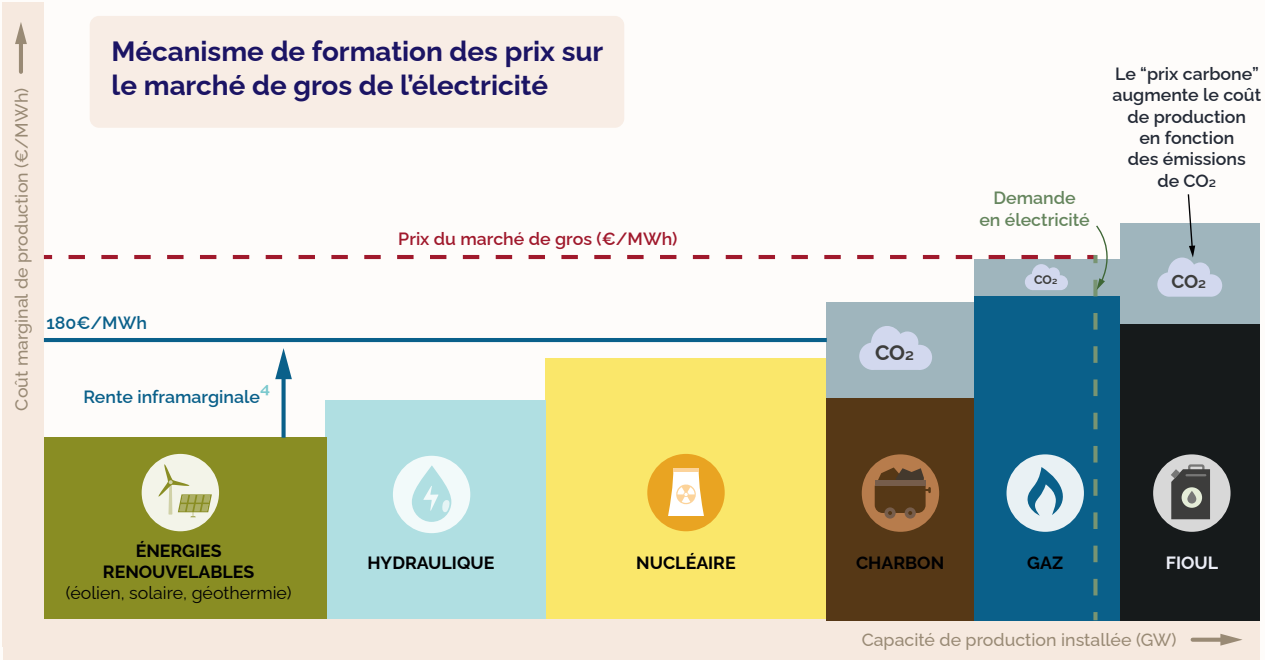

3. La marginalité des centrales à gaz renvoie au fait qu'elles soient régulièrement les dernières appelées pour répondre à la demande de production d'électricité.
4. La rente inframarginale concerne les producteurs dont le coût d'exploitation est faible (renouvelable, nucléaire, lignite) et qui ont réalisé d'importants profits suite à l'envolée des prix de l'électricité.

4 Comment réformer le marché européen de l'électricité ?

La Commission présentera au 1er trimestre 2023 une "réforme complète du marché européen de l'électricité comprenant notamment le découplage de l'effet des prix du gaz sur les prix de l'électricité".

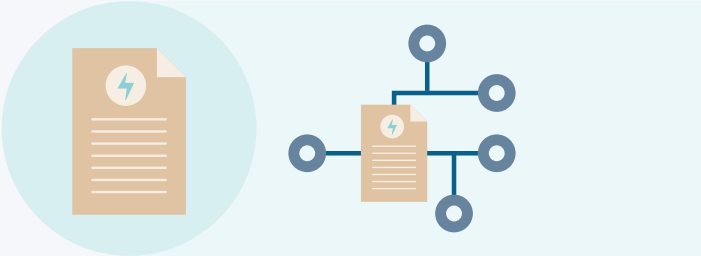

Théorisée dans les années 1960 par Marcel Boiteux – qui deviendra par la suite président d'EDF – la tarification au coût marginal est actuellement remise en cause par un grand nombre d'États dont la France. Cependant, **la crise des prix du gaz n'explique pas à elle seule les niveaux de prix record de l'électricité**. En France par exemple, le marché intègre également une "prime de risque" liée à l'indisponibilité du parc nucléaire français qui raréfie la ressource électrique faisant donc grimper le prix.

Depuis mi-juin, **"l'exception ibérique"** plafonne les prix du gaz servant à la production d'électricité en Espagne et au Portugal. Des effets pervers viennent cependant contrebalancer les économies réalisées. Le mécanisme a entraîné une plus grande consommation de gaz servant à la production d'électricité en Espagne (+42%)[5]. Il a également entraîné, une augmentation des exportations d'électricité de l'Espagne vers la France. Si le mécanisme était généralisé aux autres pays de l'UE, le Royaume-Uni, la Suisse ou les Balkans pourraient alors importer du gaz à coût réduit dont le surcoût serait supporté par les États membres, ce qui n'est pas souhaitable.

Bien qu'il reste imparfait, le marché européen de l'électricité permet d'optimiser les échanges d'électricité, d'intégrer les renouvelables dans le système et de réduire les coûts. Dans l'attente d'une réforme pérenne, une baisse des prix nécessite de :

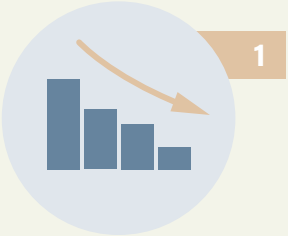

Rendre obligatoire les objectifs de réduction de la demande en gaz (-15%) **et en électricité** (-10%) pour chaque État membre via l'adoption de mesures de **sobriété énergétique** ;

Négocier avec nos fournisseurs de gaz naturel (Norvège et Algérie notamment) **un plafond de prix** serait un préalable indispensable à une éventuelle généralisation de "l'exception ibérique" au niveau européen.

Accélérer le déploiement des énergies renouvelables et la rénovation énergétique des bâtiments alors que le gaz produit 18% de l'électricité européenne[6] et que le secteur résidentiel représente 40%[7] de la demande européenne en gaz.

5. Source : The Iberian electricity market intervention does not work for Europe | CEPR
6. En 2021, 18% de l'électricité produite dans l'Union européenne l'était à partir de gaz. Source : European Electricity Review 2022 | Ember (ember-climate.org).
7. Gas factsheet | www.acer.europa.eu

Auteur : Phuc-Vinh Nguyen | Design graphique : Marjolaine Bergonnier | Date : novembre 2022
Remerciements : Anna Créti, Hélène Weil ainsi que Camille Defard & Anne-Julia Manaranche (IJD).